

AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 1446

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement n° 1446 – *Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1369 afin de permettre la construction de bâtiments multifamiliale d'envergure de 4 étages dans la zone R4-57, et de modifier les dispositions relatives aux garages privés isolés du groupe «Habitation».*

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 novembre 2011, le conseil de la Ville de Deux-Montagnes a adopté le premier projet de règlement n° 1446 - *Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1369 afin de permettre la construction de bâtiments multifamiliale d'envergure de 4 étages dans la zone R4-57, et de modifier les dispositions relatives aux garages privés isolés du groupe «Habitation».*
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu **le mardi, 29 novembre 2011, à 19h** à l'Hôtel de Ville de Deux-Montagnes situé au 803, chemin d'Oka.
3. Au cours de cette assemblée, il sera expliqué le projet de règlement et les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.
4. En résumé, ce projet de règlement a pour objet d'augmenter de 3 à 4 étages la hauteur des bâtiments multifamiliales d'envergure dans la zone R4-57, et de modifier les dispositions relatives aux garages privés isolés du groupe «Habitation», notamment de permettre la construction de garages isolés avec portes multiples.
5. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Le projet de règlement peut être consulté au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville situé au 803, chemin d'Oka à Deux-Montagnes durant les heures normales d'ouverture.
7. Le projet de règlement contient une disposition qui s'applique particulièrement à la zone R4-57, située à l'arrière du Cinéma Guzzo. La description ou l'illustration de la zone R4-57 peut être consultée au bureau de la municipalité.

Donné à Deux-Montagnes, ce 15^e jour du mois de novembre 2011.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier